

# VIE COMMUNAUTAIRE

## Associations en Action

### Position des organisations musulmanes et arabes du Québec en matière de sécurité et de libertés civiles:

Les Représentants de 24 organismes Musulmans et Arabes du Québec ont visité le Parlement fédéral canadien, le 14 février 2007, où ils ont rencontré le caucus du BQ, du NPD, du parti Libéral section Québec et du parti Conservateur section Québec. De plus, ils ont eu la chance de rencontrer personnellement un bon nombre de députés, incluant le chef de l'opposition, M. Stéphane Dion. Les représentants ont également tenu une conférence de presse à la galerie de presse au Parlement, accompagné de M. Jack Layton le chef du NPD, M Serge Menard le Porte-parole de Bloc Québécois en matière de sécurité publique et Mme Alexa McDonough la Porte-parole du NPD pour les affaires étrangères et le développement international.

### Voici la déclaration commune de ces représentants:

**N**ous, représentants des organisations musulmanes et arabes du Québec\*, remercions les chefs et les députés (es) des différents partis politiques qui nous ont accordé, cet avant-midi, une séance afin de faire valoir nos préoccupations et nos attentes à l'égard des questions de sécurité et de libertés civiles.

Au Canada, la législation antiterroriste, particulièrement la Loi C-36 et le certificat de sécurité, a créé un climat sociopolitique chargé de préjugés, alimentant des sentiments islamophobes et anti-Arabes.

Les Canadiens et les Québécois de confession musulmane ou d'origine arabe deviennent stigmatisés voire libellés comme menace à la sécurité nationale et publique et en subissent les conséquences.

Le refoulement vers la torture, le partage de renseignements erronés avec des organismes étrangers et la détention en vertu d'un certificat de sécurité constituent des atteintes aux engagements internationaux du Canada, à la Charte canadienne et Québécoise des droits et libertés.

Heureusement, les rapports du juge O'Connor ont produit des recommandations qui remettront les pendules à l'heure en matière de transparence et de justice. Dernièrement, le gouvernement Canadien a franchi une étape importante en offrant ses excuses et un dédommagement à Monsieur Maher Arar et à sa famille pour les torts qu'ils ont subis.

Nous reconnaissons ces étapes positives mais il reste encore beaucoup à faire pour établir un équilibre entre la sécurité et les libertés civiles.

En particulier, nous réclamons :

1. La mise en application de toutes les recommandations citées dans les deux rapports du Juge O'Connor.
2. La fin du calvaire des hommes visés par un Certificat de sécurité ; ceux en détention et ceux sous liberté conditionnelle inacceptable.
3. Un procès juste et transparent avec la pleine connaissance des accusations et des preuves portées

contre les accusés. Ceci s'applique aussi bien pour ceux visés par un Certificat de sécurité que ceux arrêtés à Toronto en juin 2006.

4. La révision des lois et règlements, notamment la loi C-36 et le Certificat de sécurité, afin de s'assurer de leur conformité à la Charte des Droits et Libertés eu égard au droit fondamental que tout accusé soit jugé de manière juste et équitable. Ceci implique le vote au Parlement contre la prolongation de certaines clauses de la loi C-36, notamment la détention préventive et les pouvoirs exceptionnels accordés aux agences de sécurité.

5. Une prise de position publique contre le racisme sous toutes ses formes et ses expressions et plus spécifiquement l'islamophobie et l'Arabophobie croissantes.

Nous croyons que la sécurité des citoyens et la sécurité nationale sont bien mieux assurées lorsque les principes d'égalité devant la loi et de justice pour tous ne sont pas sacrifiés en temps de crise, et ce aux dépens des plus vulnérables.



De gauche à droite de la photo: Mme Alexa McDonough, Porte-parole du NPD pour les affaires étrangères et le développement international, M. Jack Layton, chef du NPD, Faraj Nakhleh, président du conseil, Fondation canado-palestinienne du Québec (FCP-Québec), M Serge Menard le Porte-parole de Bloc Québécois en matière de sécurité publique, Dr. Bachar Eksolh le président de Forum Musulman Canadien

### Signataires:

\* Association Al-Hidaya, Association Al-Rissalah, Association des droits de la personne au Maghreb (ADPM), Association Communautaire Al-Hijrah, Association musulmane du Canada (MAC), Association Musulmane du Québec (AMQ), Association Musulmane de Montréal-Nord (CMMN), Association des Jeunes Libanais Musulmans (AJLM), Centre Communautaire Islamique de la Rive-Sud (CCIRS), Centre islamique Libanais (CIL), Centre culturel Islamique de Québec (CCIQ), Centre culturel Sésame de Québec

(CCSQ), Centre culturel Musulman de Montréal (Mosquée Al-ummah Al-Islamiah) (CCMM), Congrès Canadien Islamique, Montréal (CIC), Council of Canadian Muslim Women, Fondation canado-palestinienne du Québec (FCP-Québec), Fédération canado-arabe (CAF), Forum musulman Canadien (FCM), Horizon de femmes de Montréal (HFM), Muslim Community Council of Ottawa Gatineau (MCCOG), Ottawa Muslim Association (OMA), Parole Arabe (PA), Regard Alternative Média (APM-RAM), Regroupement des Algériens du Canada (RAC) & Regroupement des Marocains au Canada (RMC)



### De gauche à droite de la photo:

M. Bilal Hamideh : représentant de CIC-Montréal  
 M. Patrick Marais : Conseiller Cabinet du Chef Bloc Québécois  
 M. Rachid Boudjarane : Président de REGROUPEMENT DES ALGÉRIENS du Canada RAC  
 M. Faraj Nakhleh: Président du conseil, Fondation canado-palestinienne du Québec (FCP-Québec)  
 M. Mohamed S. Kamel, ing. Vice-Président de Forum Musulman Canadien  
 M. Khaled Faraj , représentant de Regroupement des Marocains au Canada (RMC)  
 M. Hamadouche Amirouche représentant d'Association Musulmane du Québec ( AMQ ),  
 M. Ehab Lotayef (courbé en avant): Représentant de Parole Arabe